



LE PIN - Le mag

Décembre 2024

N°5



Dossiers : Recensement de la population 2025
Fin d'utilisation légale des produits
phytosanitaires

Projet d'intérêt général ISDD p.6
Objectif Code à Le Pin p.7
Du nouveau du côté de La Poste p.10



<https://mairiedelepin.fr/>



mairiedelepin



La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Fermée au public le mercredi matin

Toute l'actualité également sur <https://mairiedelep.in.fr/>

PANNEAU POCKET

Pour rester connectés, n'oubliez pas de télécharger l'application **Panneau Pocket** afin de **suivre l'actualité** de la commune et être **alertés en temps réel** en cas de danger.

Panneau Pocket

PERMANENCES FRANCE SERVICES



Mme MARCHAND (01 60 54 68 58) vous accueille sur RDV les **jeudis de 9h à 12h** aux jours suivants :
jeudi **12** et **26** décembre
jeudi **9** et **23** janvier
jeudi **13** et **27** février



OFFRE CABINETS MÉDICAUX PÔLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

à Le Pin (77181) locaux dernières normes environnementales avec parking, pour professionnels de santé dans Pôle Santé neuf sur axe passant / Accès direct A104 proche Chelles/Claye-Souilly en Seine et Marne / Déjà plusieurs praticiens installés



Locaux de 20 m²
Loyer de 408 € TTC + provision pour charges de 230 €
comprenant climatisation réversible, électricité, eau, internet et ménage des parties communes du bâtiment et de la salle d'attente et fourniture des consommables sanitaires

- Locaux de différentes superficies sur 2 niveaux dans un bâtiment flambant neuf, climatisé et parking privatif, exclusivement réservé à des professionnels de santé, répartis en 4 secteurs (Médecine générale et spécialisée, Chirurgie dentaire, Cabinet de kinésithérapie ou psychomotricité, Orthophonie, autres professionnels de santé)
- Salles d'attentes équipées par secteur, monte PMR et wc PMR pour la patientèle
- Salle de repos équipée commune avec coin repas et wc réservé aux praticiens
- Possibilité de bail professionnel avec 1 ou 2 praticiens
- Commune classée 5 années de suite n°1 parmi les villages où il fait bon vivre en Seine et Marne qui dispose d'une pharmacie, des commerces, d'une école et où l'activité est très attendue par les habitants et patientèle du territoire

Possibilité d'aide à l'installation - Patientèle assurée

Venez visiter et choisir le local adapté à votre activité

Contact : secretariat@mairielep.in.fr / 06 82 22 68 07



PÔLE
SANTÉ
LE PIN



Chères Pinoises, chers Pinois,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, je tiens à prendre un moment pour revenir sur les événements marquants qui ont animé notre village ces derniers mois et vous faire part des projets à venir pour 2025.

Cette année encore, nous avons pu constater à quel point **notre village est un endroit privilégié** où la solidarité et l'entraide sont au cœur des engagements de chacun.

Rappelons que Le Pin est un village authentique doté de nombreuses infrastructures communales que bon nombre de villes plus grandes nous envient. Ce patrimoine et ce cadre de vie sont des atouts que nous devons **préserver et valoriser**. C'est notamment la raison pour laquelle nous bataillons afin de casser le projet SUEZ qui va à contre sens de notre volonté.

Cette année fût également marquée par ce qui aurait dû être l'aboutissement de nos efforts pour apporter à tous l'offre de soins tant attendue avec **l'ouverture de notre pôle santé**. Malheureusement, les inégalités financières auxquelles nous, petites communes, sommes confrontées ne permettent pas de rivaliser avec les communes dont les ressources ne sont en rien comparables aux nôtres. Aujourd'hui, nous avons relancé avec la **CCPMF** notre partenariat pour bénéficier de l'installation d'un **médecin généraliste salarié**.

Nous croisons les doigts pour que notre projet aboutisse.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien pour ces sujets sensibles qui fragilisent l'unité du village. Le **"bien vivre ensemble"** reste notre priorité et c'est dans cet esprit que nous continuons à avancer.

Aussi, je vous attends nombreux et nombreuses le **vendredi 6 décembre** à l'occasion de nos **animations de Noël**, place des fêtes et vous convie le **samedi 11 janvier 2025** à la **cérémonie des vœux** durant laquelle nous pourrons échanger sur tous ces sujets qui nous préoccupent tous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de **très bonnes fêtes de fin d'année**, entourés de vos proches. Que 2025 soit une année de **réussites**, de **santé** et de **bonheur** partagé.

Lydie WALLEZ,
Maire de Le Pin

SOMMAIRE

02 Infos mairie

04 Retour en images

06 Actualité et vie locale

- Projet d'intérêt général ISDD
- Le Pin élargit ses outils de communication : inscrivez-vous à la newsletter mensuelle
- Objectif code à Le Pin
- Enlèvement des dépôts sauvages : un coût pour tous

08 Dossiers

- Fin de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Après les fêtes, que faire de mon sapin ?
- Recensement de la population 2025

09 Travaux et cadre de vie

- Sécurisation du stade
- Passage d'une balayeuse
- Poursuite de l'éclairage LED
- Du nouveau du côté de La Poste

11 Enfance / Jeunesse

- Rentrée scolaire 2024
- Aides aux jeunes & familles
- Soirée nocturne Halloween
- Noël des - 3 ans
- Spectacles scolaires pour Noël

12 Nos évènements

- Animations de Noël
- Vœux du Maire

13 CCAS

- Retour sur le voyage à Porto

Nos associations ont du talent

- Association Gymnastique d'entretien

14 Vie associative

- L'agenda de nos associations

15 État civil

Vivre à Le Pin

- Itinéraires de promenades canines

RETOUR EN IMAGES



Forum des associations



Thé dansant



Randonnée
Octobre Rose



RETOUR EN IMAGES



Soirée Années 80
Octobre Rose



Halloween



Commémoration
du 11 novembre

PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ISDD



Cela ne vous aura pas échappé, dans chaque parution du Mag, nous vous tenons informés de l'avancée du projet SUEZ sur notre commune.

La phase de concertation publique relative à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) vient de se terminer. Monsieur ORY, notre préfet, a organisé une réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées (PPA) préalable à la mise en conformité du PLU de la commune de Le Pin en vue de l'extension de l'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) de Villeparisis et Courtry sur Le Pin dans les secteurs couverts par le périmètre du projet d'intérêt général (PIG) n° 2024-01/DCSE/BPE/PIG du 25 avril 2024.

Le PIG constitue l'un des outils dont dispose l'Etat pour garantir la réalisation de projets présentant un caractère d'utilité publique, il n'est toutefois qu'une qualification juridique du projet et ne constitue en rien une autorisation de projet. La qualification de PIG ne confère aucun droit de réalisation de travaux et d'aménagements. Ce n'est qu'aux termes de la procédure de demande d'autorisation environnementale que ce droit sera ou pas accordé au pétitionnaire.

A ce stade, malgré la décision des élus de ne pas accepter de modifier le PLU, l'Etat passe outre et prend la main.

Globalement, il ressort de l'analyse du projet de modification du PLU que les intentions ne sont pas clairement définies, pas assez précises et insuffisamment cadrées. Elles laissent une large souplesse dans la mise en œuvre du projet d'extension à SUEZ.

- Le rapport de présentation n'aborde aucunement l'important déboisement, les pollutions atmosphériques et des sols et lumineuse, la biodiversité ainsi que les problématiques d'un trafic routier très dense pendant la phase d'aménagement du site.
- Le plan d'aménagement de développement durable est succinct et ne prouve pas l'intérêt du projet en termes de développement durable. La nouvelle zone présentée dans la cartographie est trop proche de chaque côté de l'autoroute A104 et ne laisse pas la place à une zone tampon où il ne serait pas possible d'enfouir les déchets.
- Le plan de zonage ne mentionne pas les restrictions à d'éventuelles constructions, les dénivelés n'y sont pas reportés tout comme la hauteur limite de construction de bâtiment. Ce plan ne présente pas assez précisément les eaux de ruissèlements ainsi que la hauteur de remblais.

Par ailleurs, les enjeux paysagers sont inexistantes. Le projet d'élargissement de l'A104 à des voies réservées n'est pas abordé. Or, il est d'actualité.

Les maires et représentants d'EPCI présents à la réunion sont unanimes. Tous en conviennent, les considérations environnementales ne sont pas suffisamment prises en compte. La rédaction du PLU doit être revue. A la grande stupéfaction de tous, le département, représenté par une cheffe de service, a validé le projet en l'état en émettant une réserve minime sur l'impact sur le trafic sur le RD 105 (route départementale).

La commune de Le Pin a demandé au Préfet de prendre en charge les frais de modification du PLU ainsi que l'organisation d'une réunion publique. Elle sera organisée pendant le déroulement de l'enquête publique.

Nous pourrions ensuite prendre des mesures communes et associées pour manifester nos mécontentements.

Toutes vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous les faire savoir.

MISE EN PLACE D'UNE NEWSLETTER MENSUELLE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la mairie lancera bientôt sa propre newsletter.

Pourquoi s'inscrire ?

- **Suivez l'actualité de notre commune** : Découvrez les projets municipaux, les décisions importantes et les informations pratiques
- **Participez à la vie locale** : Soyez les premiers à connaître les événements à venir et les initiatives citoyennes
- **Restez connectés** : Recevez des informations utiles sur les services de la mairie, les démarches administratives et plus encore

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site de la mairie en bas de la page d'accueil et renseignez votre adresse mail.



OBJECTIF CODE À LE PIN



« France services » a obtenu l'agrément pour faire passer l'examen du code auto, moto, bateau aux habitants du territoire.

Depuis le 1er août, le service « France services » de la CCPMF est équipé du matériel qui permet de **passer l'examen du code**.

Il n'y avait pas de centre sur le territoire, c'est chose faite ! En un mois, près de 15 personnes ont déjà passé le code grâce à ce service.

Les sessions d'examens du code sont réalisées sur des tablettes tactiles et animées par des agents de la CCPMF habilités et formés, qui garantissent les bonnes conditions de l'examen.

Cette nouveauté permettra aux habitants du territoire de passer leur code à **proximité de leur lieu de vie** ou de travail puisque les sessions seront prochainement itinérantes sur le territoire.

Les épreuves pour le code auto / moto / bateau (fluvial et maritime) sont organisées dans des espaces réservés où les candidats sont seuls. Le prix, **30 euros**, est fixé par l'État.

Prenez rendez-vous sur: www.objectifcode.sgs.com puis saisissez votre commune.

Ce service sera très prochainement accessible sur Le Pin.

ENLÈVEMENT DES DÉPÔTS SAUVAGES : UN COÛT POUR TOUS



Les dépôts sauvages de déchets représentent un **véritable fléau** pour nos collectivités et pour l'environnement. Chaque intervention pour nettoyer ces zones engendre des coûts et mobilise des ressources importantes.

Voici quelques chiffres qui illustrent l'ampleur du problème :

- Près de **100 heures de ramassage des dépôts sauvages sur les 700 heures de travail** destinées à la collecte des poubelles du village.
- Plus de **1 000 sacs poubelles remplis de déchets**, jetés illégalement dans la nature ou sur des espaces publics.
- **8 bennes de 10 m3** nécessaires pour l'évacuation de ces déchets.
- Un **coût total de plus de 6 000 €**, englobant les frais d'enlèvement, la décharge et les taxes associées.

Au-delà de ces coûts directs, il est important de rappeler que la loi sanctionne fermement ces comportements. Les peines encourues pour un dépôt sauvage varient de **750 à 1 500 €**, et si un véhicule est utilisé pour transporter les déchets, il peut être confisqué.

Ces comportements ont un **impact** sur la **collectivité**, mais aussi sur **chacun d'entre nous**.

L'enlèvement des dépôts sauvages mobilise des fonds qui pourraient être utilisés pour améliorer nos services publics ou financer d'autres projets.

Soyons tous responsables : évitons les dépôts sauvages, respectons notre environnement et agissons pour que nos espaces publics restent propres et accueillants pour tous.

Soyez vigilants et signalez tout désagrément !

FIN DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

À partir du **1er janvier 2025**, l'utilisation des produits phytosanitaires, tels que les **herbicides**, sera formellement interdite dans l'ensemble des communes. Cette décision vise à **réduire l'impact environnemental** de ces produits et à préserver la biodiversité locale. Les autorités municipales souhaitent ainsi contribuer à un **cadre de vie plus sain** et plus respectueux de l'écosystème environnant.

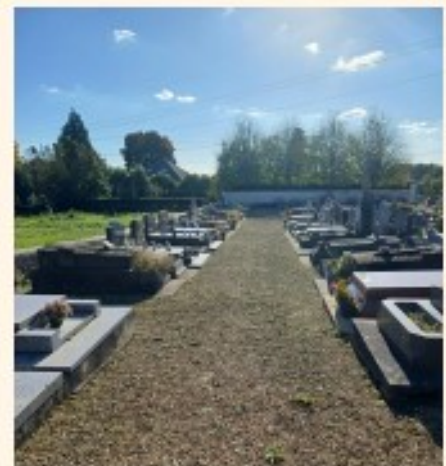
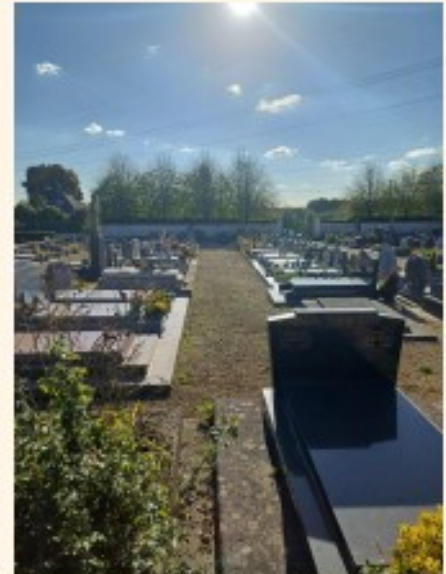
Dès cette date, l'entretien des espaces publics, notamment des allées, se fera exclusivement par des **méthodes manuelles et mécaniques**, garantissant ainsi un entretien respectueux de l'environnement.

Cette approche, plus écologique, permettra de **limiter l'utilisation de substances chimiques** tout en maintenant la qualité et la propreté des espaces communs. En outre, cette transition vers des pratiques plus durables répond à une demande croissante des citoyens pour des solutions respectueuses de la nature et plus sûres pour la santé publique.

De plus, dans la zone dite de la "nouvelle" partie du cimetière, un mode de **tonte différenciée** sera mis en place. Cette méthode, qui privilégie une gestion plus naturelle des espaces verts, permettra de **favoriser la flore locale** tout en assurant une gestion harmonieuse et durable des lieux. Ce mode de gestion, en évitant une tonte systématique et trop fréquente, encourage la diversité végétale et contribue à la préservation des pollinisateurs et autres insectes indispensables à **l'équilibre écologique**.

Ces nouvelles mesures illustrent l'engagement de la commune envers une gestion plus responsable et soucieuse de l'environnement, dans le cadre d'une transition vers des pratiques de gestion plus durables et en phase avec les enjeux actuels de protection de la nature et de réduction de l'empreinte écologique.

Par ailleurs, nous rappelons que **l'entretien des monuments et des concessions demeurent à la charge des propriétaires**. Les familles et ayants-droits sont ainsi invités à prendre en compte cette responsabilité, afin de préserver la pérennité des lieux de mémoire dans un respect constant des normes environnementales.



APRÈS LES FÊTES, QUE FAIRE DE MON SAPIN ?

Le service technique de la commune collectera vos sapins devant votre domicile les **lundis 6 et 20 janvier 2025**.

Nous vous demandons de les sortir la veille au soir.

Quelques consignes : les sapins devront être défaits, sans sac à sapin, sans pied en métal et sans flochage (avec de la neige artificielle).



Ils seront ensuite broyés par le **SMITOM**, Syndicat de Traitement des Déchets.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

Le recensement de la population en France est un processus régulier visant à **collecter des données sur la population** et les logements afin de mieux comprendre les dynamiques démographiques et sociales. Il est mené **tous les 5 ans**, même s'il se fait de manière partielle chaque année.

Depuis quelques années, une grande partie du recensement est réalisée par voie numérique via un questionnaire en ligne, mais certaines zones géographiques et populations peuvent être recensées par des agents recenseurs qui vont directement à la rencontre des habitants.

Cette année, il se déroule **du 16 janvier au 15 février prochain**.

Les agents recenseurs sont **Mme TOMAS-ESPEJO Martine, M. BONNET Roger, M. LEVIAUX Vincent et Mme ESTEBAN Annabelle**. Ils seront munis d'une carte officielle d'agent recenseur.



Martine



Roger



Vincent



Annabelle

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

SÉCURISATION DU STADE

Suite au passage des gens du voyage sur la commune, le terrain d'honneur a subi d'importants **travaux de remise en état** afin de retrouver une surface adéquate pour les activités sportives. Ces travaux ont permis de restaurer les lieux dans un état conforme aux **normes de sécurité et de qualité**.

Cependant, malgré ces efforts de réhabilitation, les conditions climatiques particulièrement humides et froides de l'automne ne permettent pas encore une utilisation optimale du terrain pour les pratiques sportives et les intempéries rendent la surface trop fragile et risquée pour la pratique du jeu dans de bonnes conditions.

Pour ces raisons, l'ouverture officielle du terrain en herbe est repoussée au **printemps prochain**, lorsque les conditions météorologiques seront plus clémentes et que la surface aura eu le temps de se stabiliser. En attendant la réouverture, des travaux complémentaires seront réalisés dans la **deuxième quinzaine de novembre** afin d'assurer la **sécurisation totale des lieux**.

Ces travaux auront pour but de **bloquer l'accès au terrain et d'éviter toute intrusion** indésirable. Des mesures de sécurité renforcées seront mises en place pour garantir la tranquillité des installations et **préserver la qualité du terrain**.

PASSAGE D'UNE BALAYEUSE



Dans le cadre de l'entretien de la voirie, la Municipalité a fait appel à une **société spécialisée dans le balayage** pour procéder au nettoyage des caniveaux.

L'intervention a permis de traiter les principaux axes de la commune, en assurant l'élimination des résidus accumulés.

Au total, c'est **2,6 tonnes de déchets** qui ont été collectés lors de cette opération.

Consciente de l'importance de maintenir un environnement propre et sécurisé, la municipalité prévoit de **renouveler cette opération** au cours de l'année, afin de garantir la qualité de l'entretien des espaces publics.

POURSUITE DE L'ÉCLAIRAGE LED

Nous attendons actuellement l'attribution d'une nouvelle subvention pour le financement du projet d'**éclairage LED**, qui devrait couvrir environ **76 % du montant total** des coûts engagés. Cette subvention permettra de limiter l'impact financier pour la collectivité.

Le projet d'éclairage LED vise à **remplacer progressivement les installations existantes** par des technologies plus modernes et écoénergétiques, réduisant ainsi la consommation d'énergie et les coûts de maintenance à long terme.

En plus des économies financières, cette transition vers l'éclairage LED contribuera significativement à la **réduction de notre empreinte carbone**.

La fin des travaux est prévue pour **fin 2025**. Ainsi, l'ensemble des candélabres pourront être rallumés avec une simple **baisse d'intensité de 22h à 6h**.

Nous sommes convaincus que cette initiative jouera un rôle essentiel dans **l'amélioration de la qualité de vie** des habitants, tout en nous permettant de mieux gérer nos ressources et de répondre aux enjeux de développement durable



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA POSTE

La **réfection totale du toit et des terrasses** de la Poste a été effectuée durant le mois d'août.

Ces travaux ont permis de garantir une **meilleure étanchéité** et d'assurer une protection optimale contre les intempéries.

L'intervention a impliqué le remplacement complet des matériaux endommagés et la mise en place de **nouvelles structures plus résistantes**.

Grâce à ces rénovations, la Poste bénéficie désormais d'un toit et de terrasses rénovés, renforçant ainsi la durabilité de l'ensemble du bâtiment.



Nouveaux horaires :

Lundi : fermé
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 9h-12h
Dimanche : fermé



RENTRÉE SCOLAIRE 2024



La rentrée scolaire s'est bien passée, petits et grands ont eu le plaisir de se retrouver dans un climat de convivialité. L'enthousiasme était palpable, avec des sourires et des retrouvailles chaleureuses entre élèves, enseignants et familles.

Cette année, l'école a accueilli **trois nouveaux enseignants** : l'un pour les classes de petite et moyenne sections, un pour la moyenne et grande section ainsi qu'un dernier pour la classe de CM1/CM2.

Un autre changement majeur a concerné les **horaires de l'école**, qui ont été modifiés pour mieux s'adapter aux besoins des élèves. Cet ajustement vise à offrir un **cadre d'apprentissage plus équilibré et harmonieux tout au long de la journée**.



AIDES AUX JEUNES & FAMILLES

Cette année encore, ce sont **78 étudiants et lycéens et 64 collégiens** qui ont pu bénéficier de la participation de la mairie pour la **carte Imagine R** pour un total de **13 620 €**

Comme tous les ans, la Municipalité a participé aux **frais des colonies de vacances**. Nous avons reçu **8 demandes** de participation, correspondant à un montant de **1 103.12 €**

La mairie s'engage également à prendre en charge une participation pour que **10 jeunes** puissent passer leur **BAFA**. Vous avez **16 ans au 1er octobre 2025** ? Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie pour bénéficier de cette aide.



SOIRÉE NOCTURNE HALLOWEEN

Dans la **nuit du vendredi 25 au samedi 26 octobre**, des rires et des cris ont retentis dans l'école mais que s'est-il passé ??

L'accueil de loisirs a organisé une nuitée sur le thème **d'halloween** !

12 enfants de 6 à 9 ans ont ainsi dîné, participé à des jeux avant de dormir à l'école avec les copains, copines.

Au programme **soirée hot-dog**, carottes râpées et petites tomates, grande **chasse aux fantômes/citrouilles** avant un **cache-cache dans le noir** et enfin un petit **film** avant le coucher.

Le matin **cours de yoga** avant de rassembler ses affaires et petit **déjeuner avec les parents** lors duquel Paloma a pu souffler sa neuvième bougie.



La Municipalité et le Père Noël donnent rendez-vous aux Pinois de **moins de 3 ans** non scolarisés pour émerveiller leurs petits yeux et remplir leurs souliers.

Le spectacle (uniquement sur réservation en mairie) aura lieu le **dimanche 1er décembre à 15h45** à la salle polyvalente.

Au programme, **"Noël au village"**. Le tout petit village se prépare à ce grand jour, les animaux du jardin, de la maison et de l'étable participent à ce joyeux évènement.



SPECTACLES SCOLAIRES POUR NOËL



Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité invite tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire à assister aux **spectacles de Noël**. À l'issue des représentations, le Père Noël remettra à nos petits Pinois des chocolats de Noël.

Les maternelles assisteront au spectacle **"Kalinka petite fille des neiges" le vendredi 20 décembre**. C'est l'histoire d'une petite fille qui est attendue au village pour la fête des étoiles. À son passage, guirlandes, sapins et lampions brillent de milliers de feux, mais ce jour-là, elle n'apparaît pas et le Père Noël ne viendra pas déposer les cadeaux...suspens, que se passe-t-il ?

Les élémentaires, quant à eux, découvriront le spectacle **"Zee GoMatic"**, une comédie visuelle drôle et interactive. Au programme, magicien, sculpteur de ballons et mimes burlesques. Rendez-vous le **mardi 17 décembre**.

Afin que les enfants puissent partager leurs souhaits pour Noël et déposer leurs lettres au Père Noël, la **boîte aux lettres** sera installée à l'école à partir du **29 novembre** puis au **marché de Noël le 6 décembre** prochain

NOS ÉVÈNEMENTS

ANIMATIONS DE NOËL



Nous vous attendons nombreux et nombreuses place des Fêtes à l'occasion de nos traditionnelles animations de Noël :

Vendredi 6 décembre de 18h à 22h

Nous serons ravis de vous offrir un verre de **vin chaud** ou **une barbe à papa**. Plusieurs **animations** sont prévues pour petits et grands, vente de **produits artisanaux**, **restauration sur place** et plein d'autres surprises !

Le Père Noël sera également sur place, pensez à prendre votre liste de cadeaux !



VOEUX DU MAIRE



2025

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent aux traditionnels Vœux, à la salle polyvalente :

Samedi 11 janvier à partir de 12h

Cet évènement sera l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année écoulée et de partager les projets pour 2025.

Des bons cadeaux seront remis aux **bacheliers**. Nous invitons les personnes concernées à se faire connaître en mairie. Les fonds récoltés à l'occasion d'**Octobre Rose** et **November** seront également reversés lors de cet évènement.



Du **14 au 16 octobre** dernier, nos séniors se sont envolés pour le **Portugal** et plus précisément **Porto**. Ils ont pu profiter de trois jours intenses et riches en découvertes dans ce magnifique pays.

Au programme, **visite panoramique** de Porto, découverte du **centre historique**, **croisière** à bord d'un bateau traditionnel sur le Douro, visite d'une **cave à vin** et pour clôturer ce séjour, **soirée dîner traditionnel "Fado"** dans un restaurant authentique !

Le voyage s'est déroulé dans une bonne ambiance, tous étaient ravis du séjour et attendent le prochain avec impatience.



NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT



L'association AS Gym d'entretien est née en **1993**. Claudine Labiausse, qui organisait depuis de nombreuses années des cours de gymnastique dans l'ancienne salle des fêtes de Le Pin avec un kinésithérapeute, a vu le départ de celui-ci et s'est rapprochée de la **fédération de gymnastique volontaire**, pour trouver un nouveau professeur.

Cette fédération avait un slogan qui correspondait tout à fait à l'état d'esprit des participants aux cours **"Faire une activité physique sans esprit de compétition mais pour la santé, dans la convivialité avec un professeur diplômé"**.

La première année s'est déroulée sous l'égide de l'association Loisirs et Culture où les cours étaient assurés une fois par semaine **le mercredi soir**, dans le nouveau gymnase de Le Pin. L'année suivante l'association AS Gym d'entretien fût créée, Claudine Labiausse en était la Présidente, Céline Grando, la Vice-présidente, Martine Lambert, la Secrétaire et Patricia Ferrari, la Trésorière. C'était le début d'une aventure car le professeur était salarié et il fallait faire des feuilles de paye, des déclarations URSSAF, gérer des licences, etc.

Les années passant la fédération a mis en place des aides aux associations pour cette partie administrative.

Le nombre d'adhérents augmentait régulièrement et très rapidement. D'autres cours furent mis en place. De la gymnastique aquatique au centre de la Gabrielle à Claye Souilly, de la gymnastique douce, un cours de sport collectif mixte, des randonnées, un cours en semaine et même le samedi matin.

Plus de 30 ans après, l'association continue son chemin avec des cours de **pilates**, de **gymnastique douce** et des cours de **cardio renfo Training**. Les cours sont ludiques avec l'utilisation des gros ballons dits "Fitball", les petits ballons, les lests, les haltères, les élastiques... Tous ces cours sont dispensés par deux professeures certifiées Catherine et Emilie. Une chose n'a pas changé, c'est avant tout **l'esprit loisirs et la bienveillance** avec soi-même qui sont au rendez-vous. L'esprit de compétition, ce n'est pas pour nous ! Nous souhaitons que les cours soient ouverts à tous car quelle que soit la condition physique, si on est assidu les résultats seront là sans aucun doute. Catherine et Emilie vous le garantissent.

Le côté bienveillance de l'Association nous a conduits naturellement cette année à nous joindre aux événements liés à **"Octobre rose"**. Un moment convivial avec nos deux professeures qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour cette manifestation de 2 heures qui s'est tenue le dimanche 13 octobre 2024 matin. Les fonds récoltés par la participation financière des personnes venues ont été reversés pour le programme Gym après cancer de la Fédération.

Le bureau constitué aujourd'hui, d'**Isabelle Raguénès, La Présidente depuis 2022**, d'Isabelle Biglietti, la Trésorière en poste depuis 2017 et Valérie Labiausse, la Secrétaire en poste également depuis 2017 et dans l'association depuis plus de 30 ans souhaitent que cette association continue à se développer et surtout conserve toujours et encore cet **esprit de convivialité**.



L'AGENDA DE NOS ASSOCIATIONS

DÉCEMBRE	Jeudi 05	Atelier zentangle - Instant Détente
	Mardi 10	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 17 Mercredi 18	Atelier - Zéro Déchet Formation PSC1 - AFPS 77
	Lundi 23	Atelier couture - Instant Détente
JANVIER	Jeudi 02 - Vendredi 03 - Samedi 04	Stage de danse - Petits Rats & Co
	Jeudi 09	Galette des Rois - Instant Détente
	Mardi 14	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Mardi 21 Mardi 21 Dimanche 26	Après-midi chorale - Loisirs & Culture Atelier - Zéro Déchet Compétition Régionale D4 - AS Le Pin Gym
	Mardi 28	Après-midi jeux - Loisirs & Culture
	Samedi 01	Loto - AS Le Pin Villevaudé Football
FÉVRIER	Mardi 04 Samedi 08 - Dimanche 09	Après-midi chorale - Loisirs & Culture Compétition Régionale D5 - AS Le Pin Gym
	Mardi 11 Mardi 11 Samedi 15	Atelier - Zéro Déchet Après-midi jeux - Loisirs & Culture Loto St Valentin - Comité des Fêtes
	Mardi 18	Après-midi chorale - Loisirs & Culture
	Mardi 25 Du lundi 24 au vendredi 28 Mercredi 26 - Jeudi 27 - Vendredi 28	Après-midi jeux - Loisirs & Culture Stage de gymnastique - AS Le Pin Gym Stage de danse - Petits Rats & Co



Isis **SEGAREL** 02/09/2024, Pelin **ADAL** 26/09/2024, Léana **HENRION BILLARD** 09/10/2024

La municipalité partage la peine des familles en deuil, cependant, afin de les protéger de démarches frauduleuses, nous avons fait le choix de ne pas publier les noms des Pinois décédés.

ITINÉRAIRES DE PROMENADES CANINES



VIVRE À LE PIN

Nous avons la chance de vivre dans un village dont les deux tiers de la superficie sont consacrés à la **préservation du patrimoine naturel**, offrant ainsi de nombreux sentiers propices à la détente.

Ces sorties tant attendues leur permettent de **se reconnecter à leur environnement** et de **renouer avec leurs instincts primaires**. Elles jouent également un rôle important dans leur socialisation, en leur offrant des occasions de participer à des activités et des jeux impossibles à réaliser à la maison ou en ville.

Ces balades sont l'occasion pour eux de **rencontrer d'autres chiens**, de découvrir de nouvelles espèces et de stimuler leur odorat en explorant des lieux différents. Loin du bruit de la circulation, des obstacles urbains et des passages gênants, nos compagnons peuvent **gambader en toute liberté**, profitant d'une autonomie qui leur est particulièrement bénéfique.



La Coulée Verte (Dhuys), le chemin du Moutier, le sentier du Bois Mulot, ainsi que la portion qui prolonge la sente des Roses, offrent plusieurs kilomètres de plaisir à travers notre village, comme l'illustre le plan ci-dessus.

Cependant, même dans un cadre naturel, il est important de **maintenir nos amis à 4 pattes en laisse** (arrêté n°2021/4 du 09 janvier 2021) et de **ne pas oublier de ramasser les déjections** de votre chien. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces excréments ne sont pas un engrais naturel. En effet, ils sont **porteurs d'agents pathogènes** qui peuvent représenter un risque, notamment pour les enfants, qui en sont souvent les premières victimes. De plus, les brûlures causées par le contact avec ces déjections peuvent être irréversibles. C'est pourquoi elles ne sont pas tolérées dans les espaces publics réservés aux enfants.

Le respect des règles de vie commune est l'affaire de chacun !





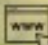
ÉVÈNEMENT


Samedi 11 janvier

2025

**CÉRÉMONIE DES
VOEUX DU MAIRE**

Salle Polyvalente de Le Pin - 12h

 <https://mairiedelepin.fr/>

 [mairiedelepin](#)

 **Panneau
Pocket**